



(22) Date de dépôt/Filing Date: 2004/11/22

(41) Mise à la disp. pub./Open to Public Insp.: 2006/05/22

(51) Cl.Int./Int.Cl. *H05K 7/02* (2006.01),
A47B 13/16 (2006.01)

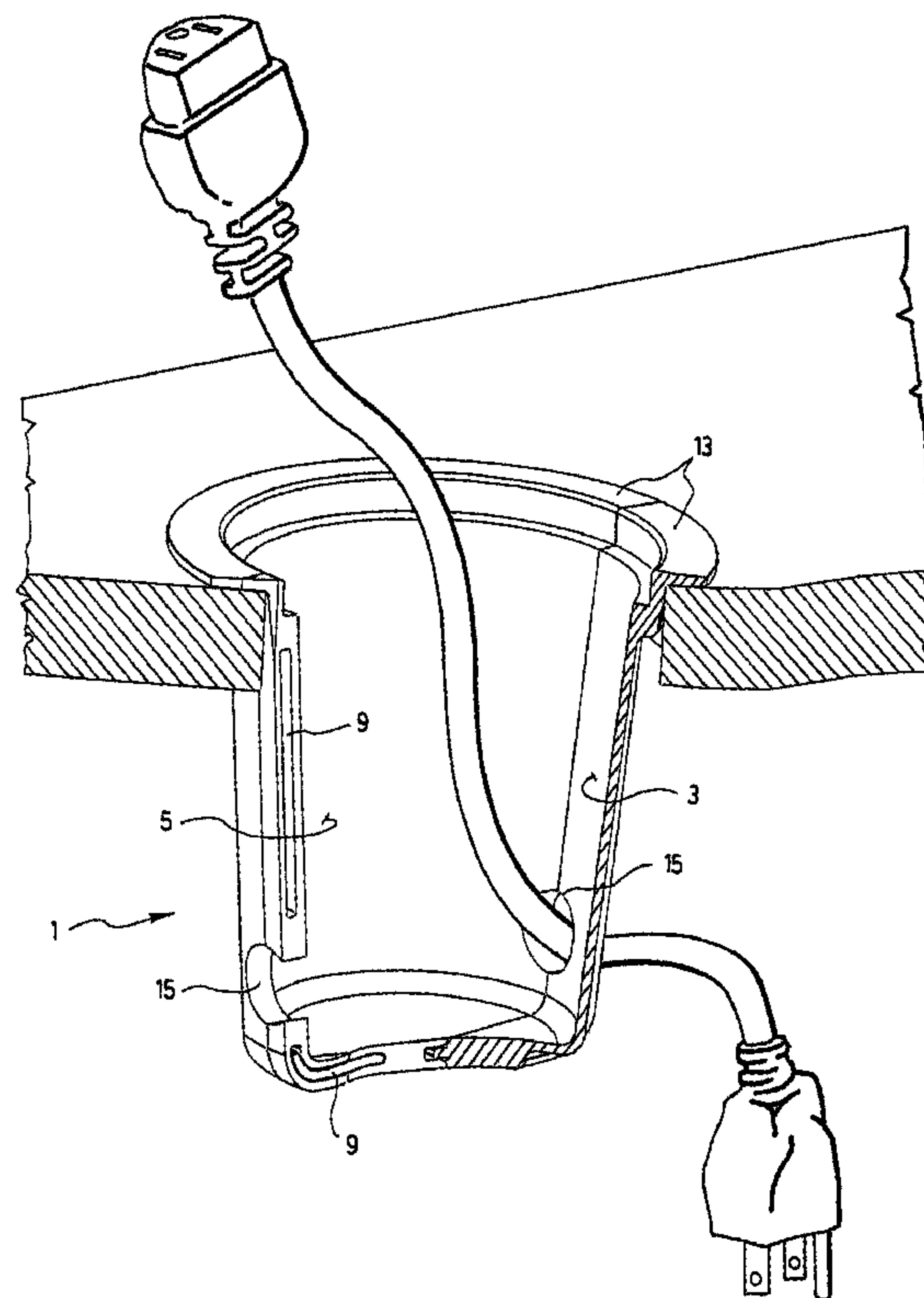
(71) Demandeur/Applicant:
NICOLET PLASTIQUE LTEE, CA

(72) Inventeur/Inventor:
CLOUTIER, MICHEL, CA

(74) Agent: ROBIC

(54) Titre : PASSE-FIL PORTE-CRAYON

(54) Title: WIRE GROMMET PENCIL HOLDER



(57) Abrégé/Abstract:

L'invention vise un passe-fil destiné à être inséré dans un trou façonné dans une surface d'un panneau ou d'une plaque. Ce passe-fil comprend deux éléments identiques ayant des arêtes adjacentes pourvues de sections mâles et femelles permettant leur assemblage pour former un contenant ouvert de taille adaptée pour être insérée à l'intérieur du trou et être maintenue dans celui-ci. Ces éléments ont des arêtes latérales comprenant des retraits permettant, une fois les deux éléments assemblés, de laisser une ouverture dans laquelle un ou plusieurs fils peuvent passer. Avantageusement, le passe-fil peut aussi comprendre également un couvercle encastrable dans les deux éléments une fois ceux-ci assemblés, pour fermer le contenant qu'ils forment.



ABRÉGÉ

L'invention vise un passe-fil destiné à être inséré dans un trou façonné dans une surface d'un panneau ou d'une plaque. Ce passe-fil comprend deux éléments identiques ayant des arêtes adjacentes pourvues de sections mâles et femelles permettant leur assemblage pour former un contenant ouvert de taille adaptée pour être insérée à l'intérieur du trou et être maintenue dans celui-ci. Ces éléments ont des arêtes latérales comprenant des retraits permettant, une fois les deux éléments assemblés, de laisser une ouverture dans laquelle un ou plusieurs fils peuvent passer. Avantageusement, le passe-fil peut aussi comprendre également un couvercle encastrable dans les deux éléments une fois ceux-ci assemblés, pour fermer le contenant qu'ils forment.

PASSE-FIL PORTE-CRAYON

DOMAINE DE L'INVENTION

5

La présente invention a pour objet un passe-fil destiné à être incorporé dans un trou prévu dans la surface d'une plaque ou d'un panneau, notamment d'une table ou d'un bureau, lequel passe-fil est conçu de façon à pouvoir également servir de porte-crayon ou espace de rangement.

10

ARRIÈRE-PLAN TECHNOLOGIQUE

Dans le domaine particulier du mobilier, en particulier des bureaux, tables ou étagères, il est connu de prévoir des trous dans la surface des plaques ou panneaux de façon à ce que les utilisateurs puissent passer le câblage nécessaire pour brancher leur équipement électrique ou électronique. En pratique toutefois, ces trous demeurent souvent inutilisés.

RÉSUMÉ DE L'INVENTION

20

La présente invention a pour objet une pièce destinée à être insérée dans un trou ainsi prévu dans une plaque ou un panneau pour, d'une part, toujours permettre à ce trou d'agir comme passe-fil et, d'autre part, servir de porte-crayon ou former un espace de rangement.

25

Plus précisément, l'invention vise un passe-fil destiné à être inséré dans un trou façonné dans une surface d'une plaque ou un panneau, caractérisé en ce qu'il comprend deux éléments identiques ayant des arêtes adjacentes pourvues de sections mâles et femelles permettant leur assemblage pour former un contenant ouvert de taille adaptée pour être insérée à l'intérieur du trou et être maintenue dans celui-ci, lesdits éléments ayant des arêtes latérales comprenant des retraits permettant, une fois les deux éléments assemblés, de

30

laisser une ouverture dans laquelle un ou plusieurs fils peuvent passer.

De préférence, le passe-fil comprend également un couvercle encastrable dans les deux éléments une fois ceux-ci assemblés, pour fermer le contenant qu'ils
5 forment. Le mouvement du couvercle, lors de son insertion, est limité par une paroi servant de butée.

L'invention sera mieux comprise à la lecture de la description qui suit d'un mode de réalisation préféré de celle-ci, faite en se référant aux dessins annexés.

10

BRÈVE DESCRIPTION DES DESSINS

La Figure 1 est une vue en perspective et en coupe partielle d'un passe-fil porte-crayon selon l'invention installé dans un trou prévu dans la surface d'un
15 panneau d'une plaque;

la Figure 2 est une vue en perspective éclatée du passe-fil porte-crayon illustré sur la Figure 1, montrant les deux éléments de base de celui-ci, ainsi que son couvercle;

20

les Figures 3 à 6 sont des vues en perspective, de dessus, de face et de côté du passe-fil porte-crayon illustré sur les Figures 1 et 2; et

les Figures 7, 8, 9 et 10 sont respectivement des vues en perspective, de
25 dessus, de face et de côté d'un des deux éléments constituant le passe-fil porte-crayon illustré sur les Figures précédentes.

DESCRIPTION D'UN MODE DE RÉALISATION PRÉFÉRÉ DE L'INVENTION

30 Le passe-fil porte-crayon 1 selon le mode de réalisation préféré de l'invention illustré dans les dessins annexés est composé de deux éléments 3, 5 identiques qui, lorsqu'elles sont unies ensemble, forment un contenant. Pour

procéder à cette union, des sections mâles 9 et femelles 11 sont prévues sur les arêtes latérales des éléments 3,5 de façon à permettre de les assembler et désassembler à volonté. Des sections mâles et femelles peuvent également être prévues à même la base de chacune des parties pour compléter cet
5 assemblage.

Chaque élément 3,5 comprend une arête supérieure 13 qui se projette latéralement de façon à pouvoir venir prendre appui sur les rebords du trou du panneau dans lequel le passe-fil porte-crayon est destiné à être inséré (voir la
10 Figure 1). Cette projection 13 qui forme une bordure, permet également de masquer les traces ou imperfections qui pourraient exister autour du trou notamment si celui-ci est débité à même le panneau par l'utilisateur.

Chacun des éléments 3,5 comprend également au moins un retrait 15 sur le
15 bord d'une de ses arêtes près de son fond de façon à, une fois les deux éléments assemblés autour d'un fil, laisser passer ce dernier tel que cela est clairement illustré sur la Figure 1.

Avantageusement, le passe-fil porte-crayon 1 selon l'invention peut également
20 comprendre un couvercle 17 (voir Figure 2) qui peut venir s'emboîter dans un retrait prévu à cet effet à même la partie supérieure de chacun des éléments 3,5. Le couvercle peut être pourvu d'une partie ouvrable 19 pour laisser passer le ou les fils électriques si besoin est. L'avantage d'un tel couvercle est qu'il réduit la taille de l'ouverture et les risques d'échapper par inadvertance un
25 crayon, une efface ou d'autres éléments qui pourraient être posés sur le panneau ou la plaque dans laquelle le passe-fil est installé.

De façon à réduire au maximum les coûts de fabrication, les parois de chacun des éléments 3,5 peuvent être moulées de façon très mince. Celles qui servent
30 toutefois de support ou d'élément de jonction se doivent d'avoir une paroi plus épaisse pour procurer la résistance et durabilité nécessaires à la pièce.

Tel qu'il ressort clairement des dessins, les deux éléments formant le passe-fil selon l'invention sont identiques. Le moule utilisé pour fabriquer la pièce est en deux parties extrêmement simples, incluant une partie mâle et une partie femelle qui peuvent être réalisées dans un même moule. Celui-ci est toutefois de préférence conçu de façon à former les deux éléments ensemble. L'avantage de cette fabrication qui permet d'obtenir le produit en question sans l'utilisation de composantes mécaniques dispendieuses, ce qui permet de meilleurs débits de production.

10

On comprendra qu'une fois installé, le passe-fil selon l'invention tel qu'on le trouve illustré de façon à assembler notamment sur les Figures 1 et 3 à 6 permet d'éviter que des objets posés sur le panneau ou la plaque tombent par inadvertance dans le trou où le passe-fil a été inséré. De par sa structure et sa forme, ce passe-fil peut également servir de porte-crayon. On comprendra toutefois qu'il peut également être utilisé pour d'autres usages.

15

REVENDICATIONS

1. Un passe-fil destiné à être inséré dans un trou façonné dans une surface
5 d'un panneau ou d'une plaque, caractérisé en ce qu'il comprend deux éléments
identiques ayant des arêtes adjacentes pourvues de sections mâles et femelles
permettant leur assemblage pour former un contenant ouvert de taille adaptée
pour être insérée à l'intérieur du trou et être maintenue dans celui-ci, lesdits
éléments ayant des arêtes latérales comprenant des retraits permettant, une
10 fois les deux éléments assemblés, de laisser une ouverture dans laquelle un ou
plusieurs fils peuvent passer.

2. Le passe-fil selon la revendication 1, caractérisé en ce qu'il comprend
également un couvercle encastrable dans les deux éléments une fois ceux-ci
15 assemblés, pour fermer le contenant qu'ils forment.

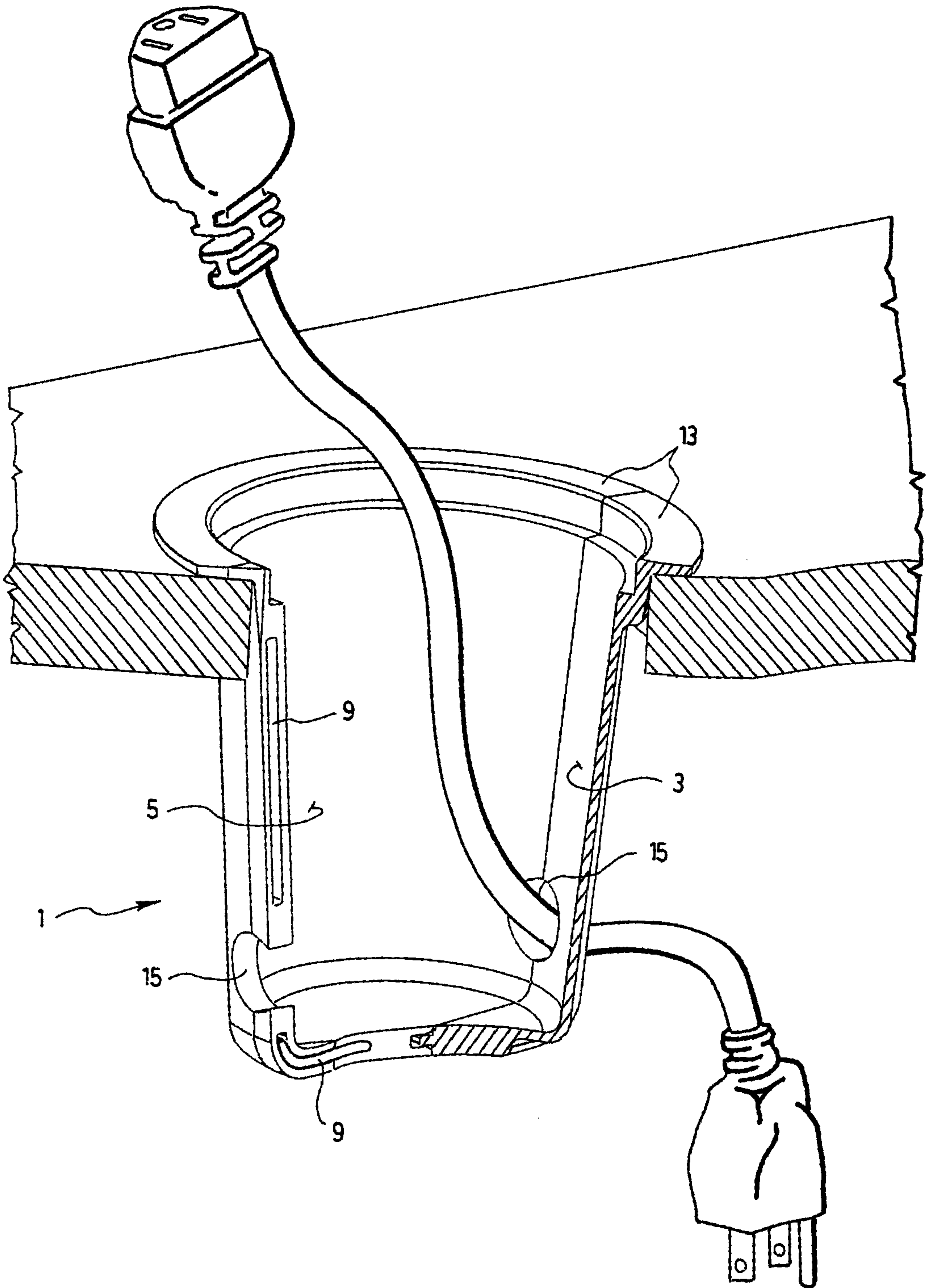


FIG. 1

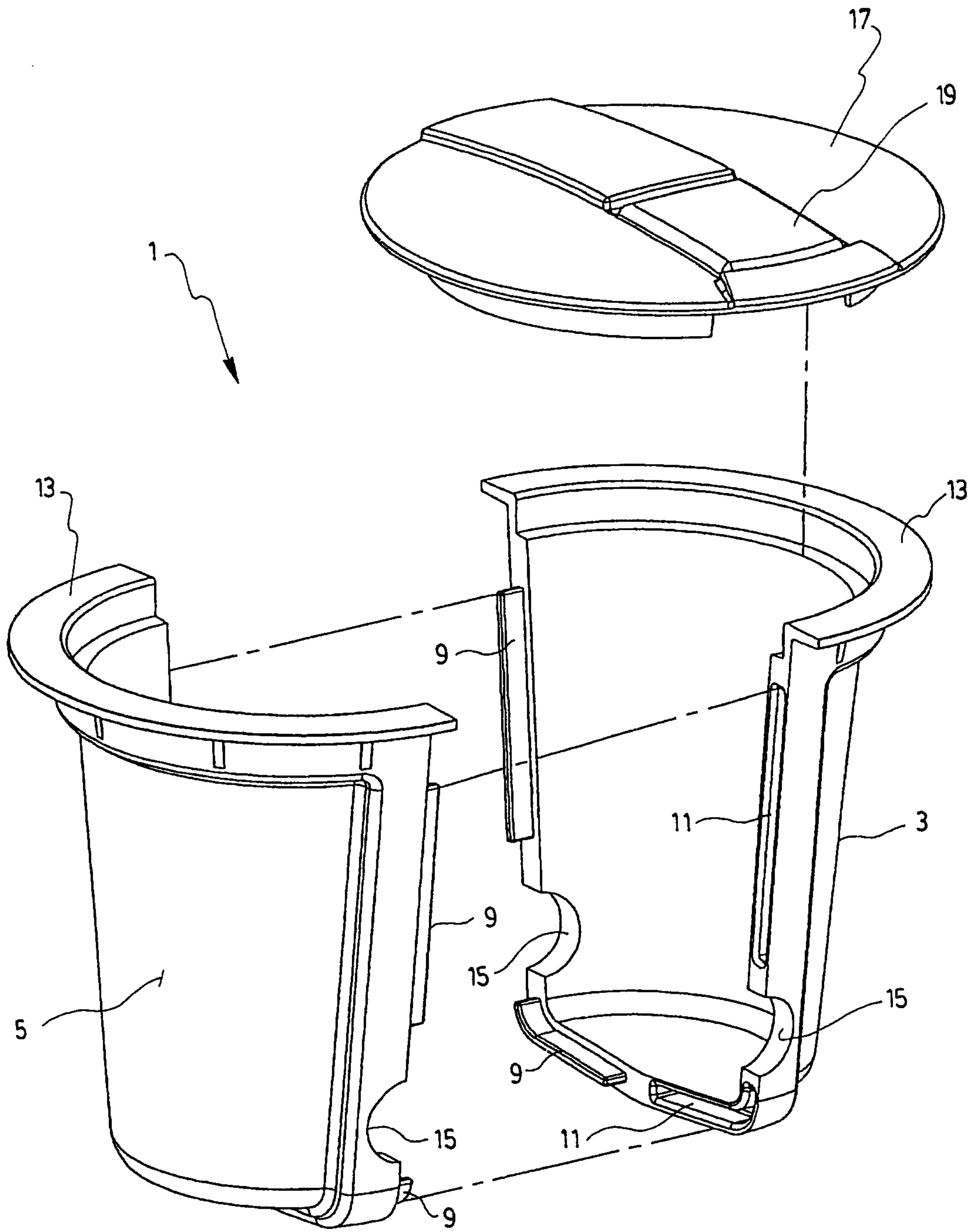


FIG. 2

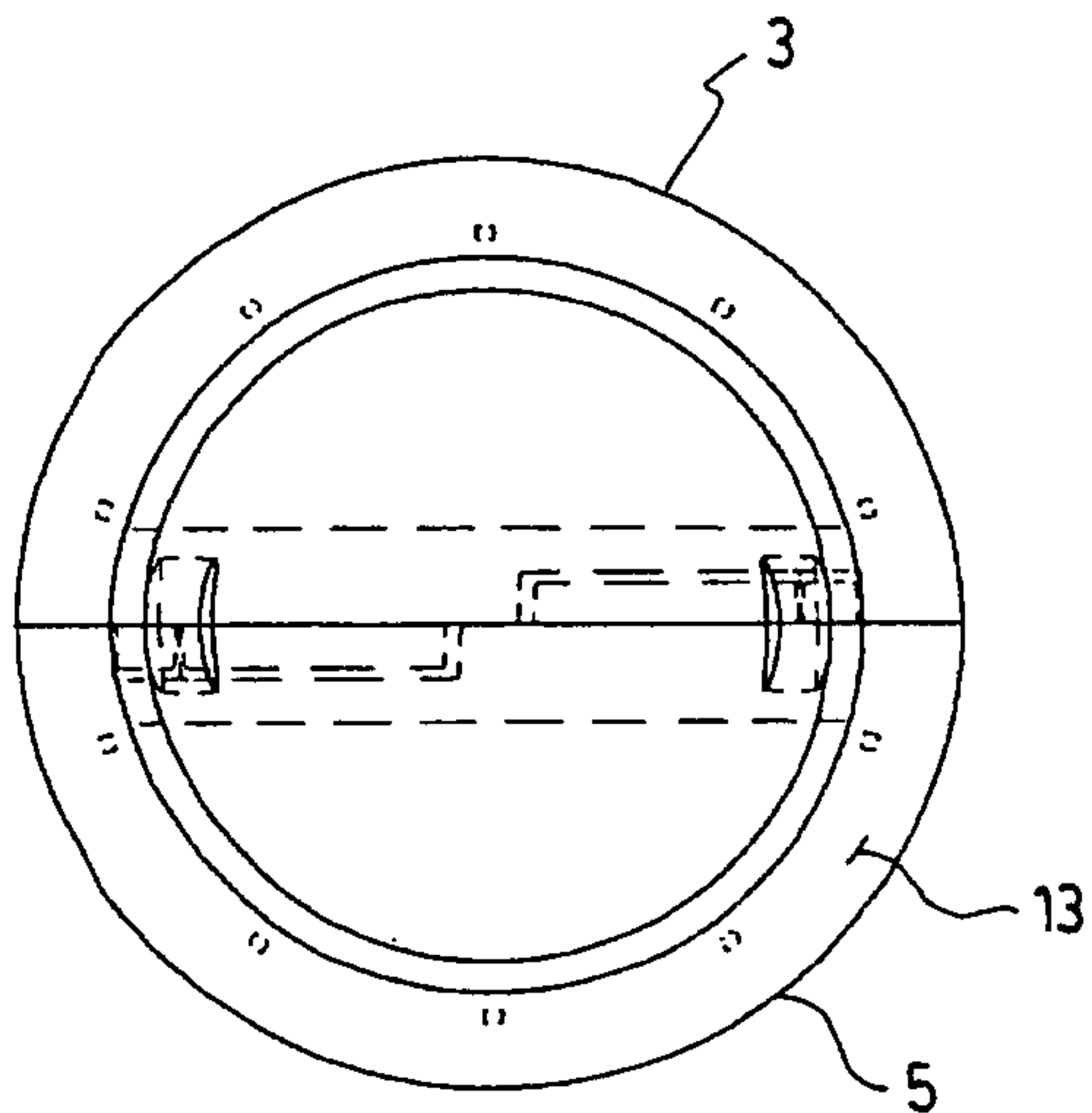


FIG. 4

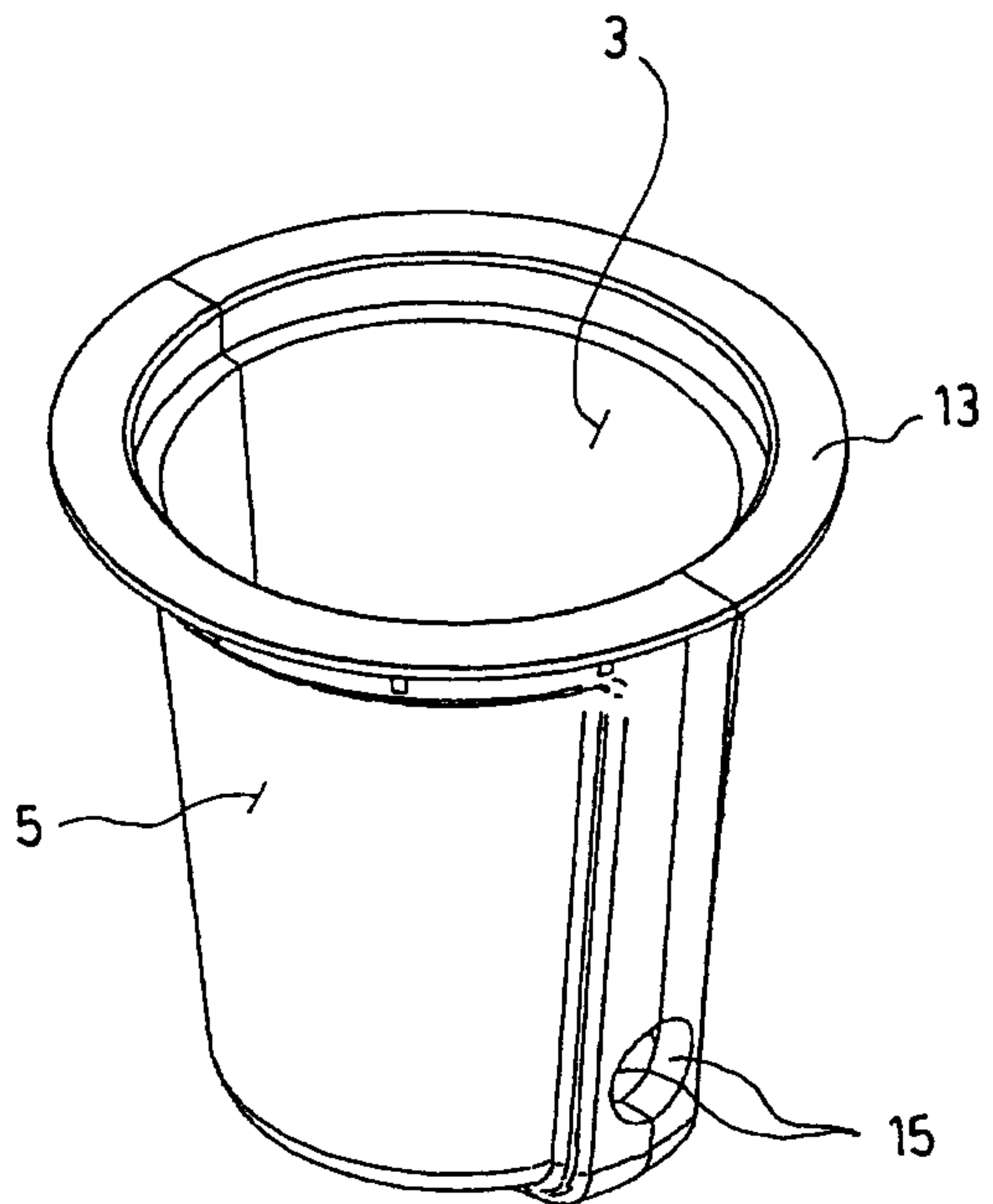


FIG. 3

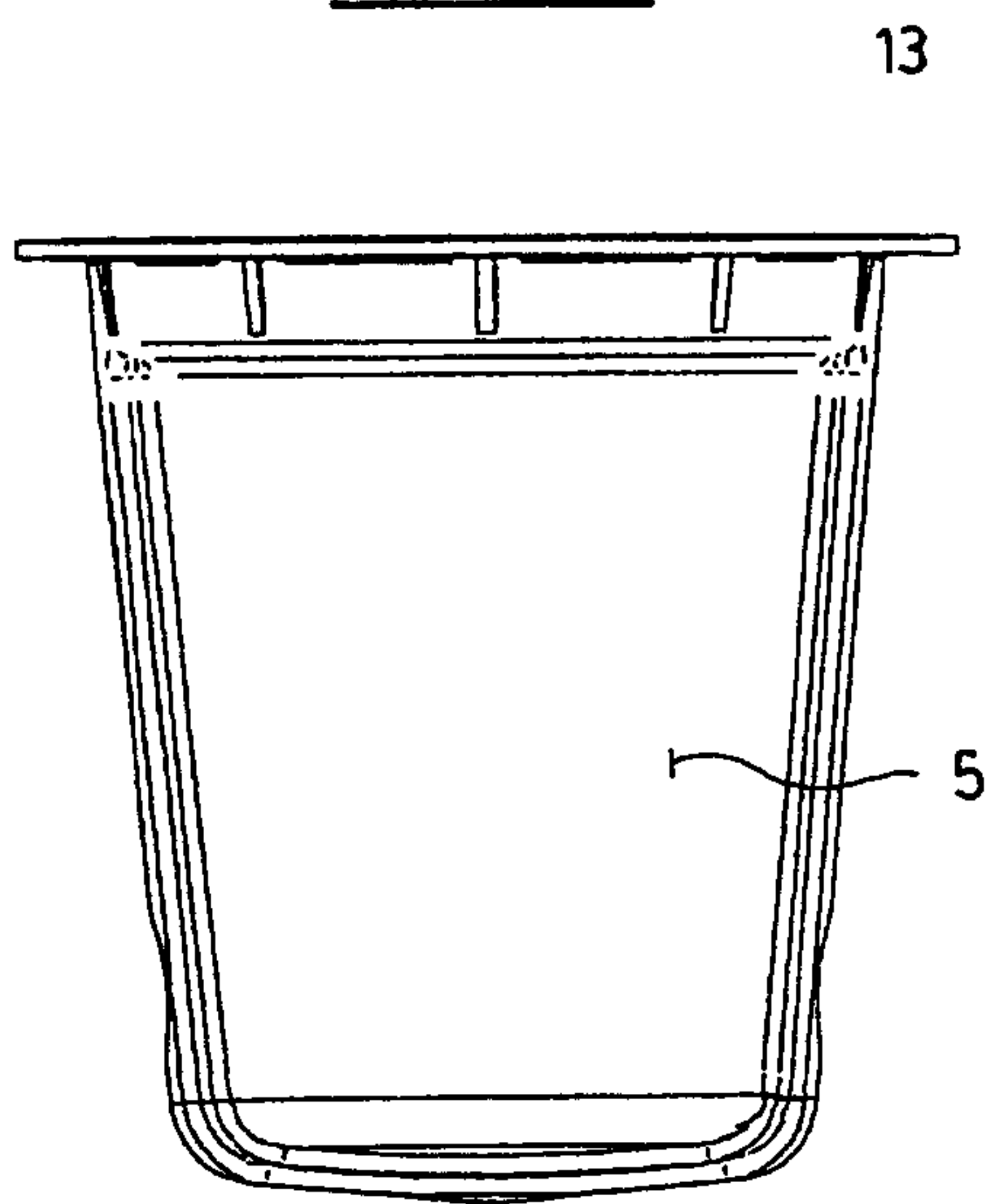


FIG. 5

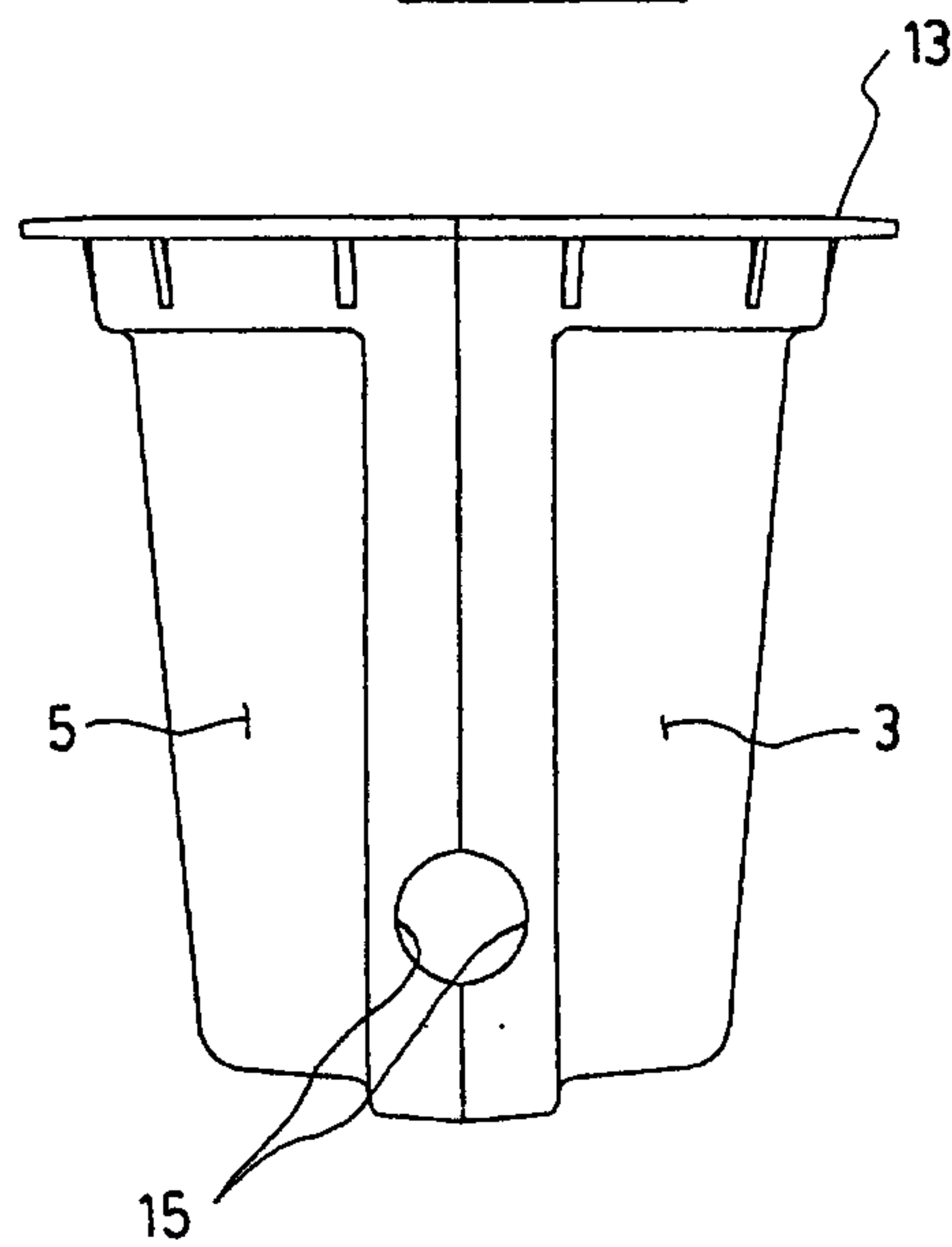


FIG. 6

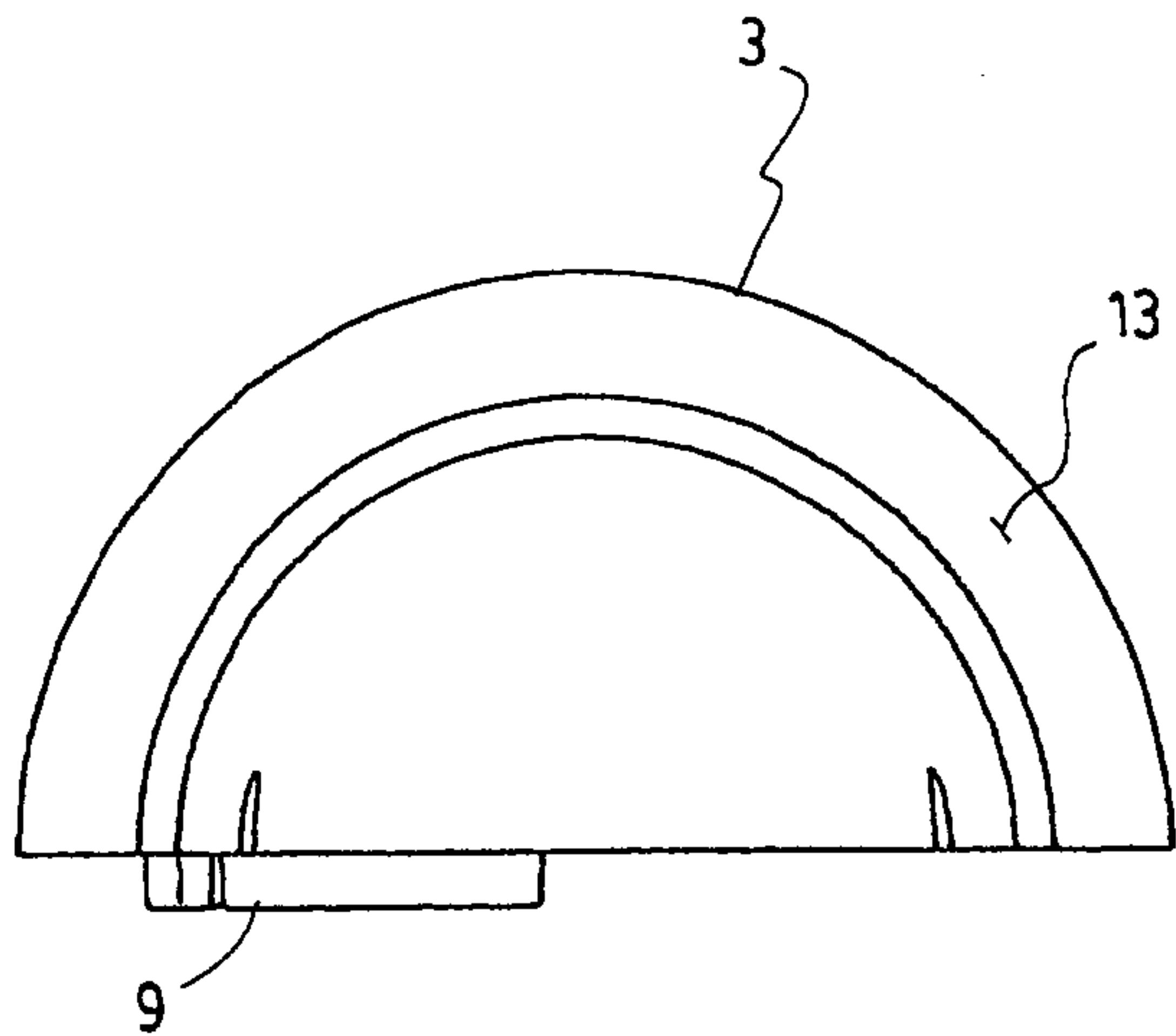


FIG. 8

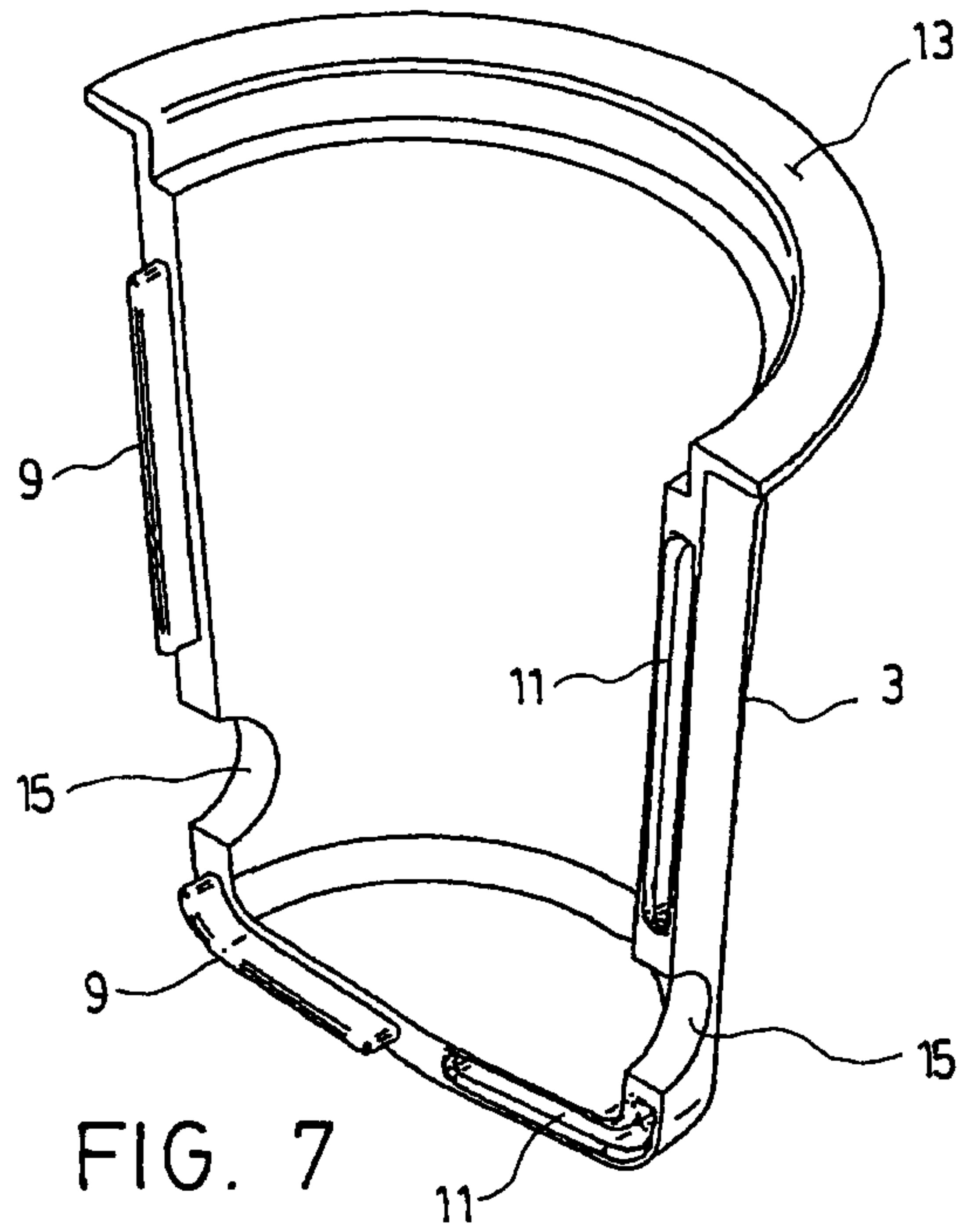


FIG. 7

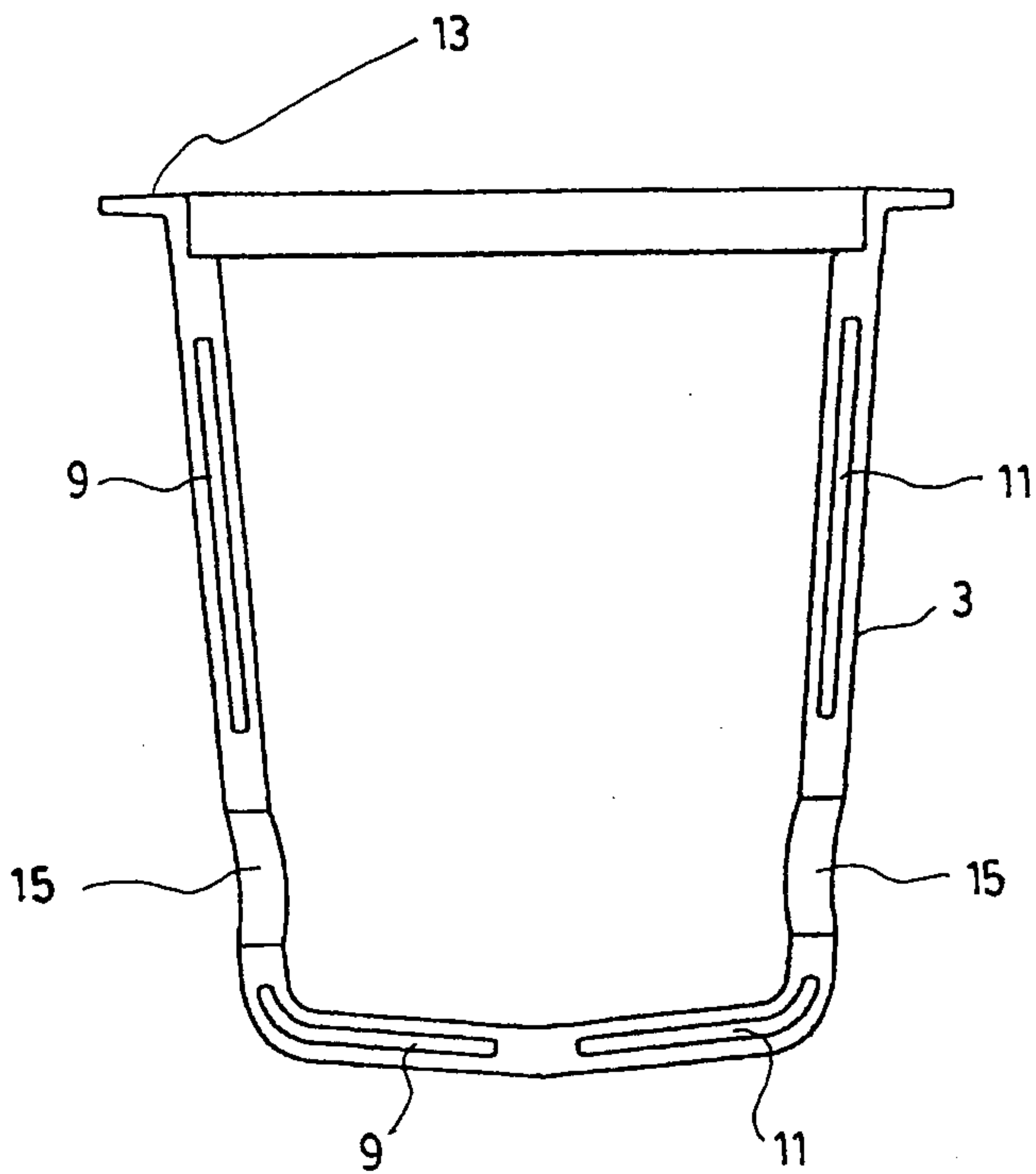


FIG. 9

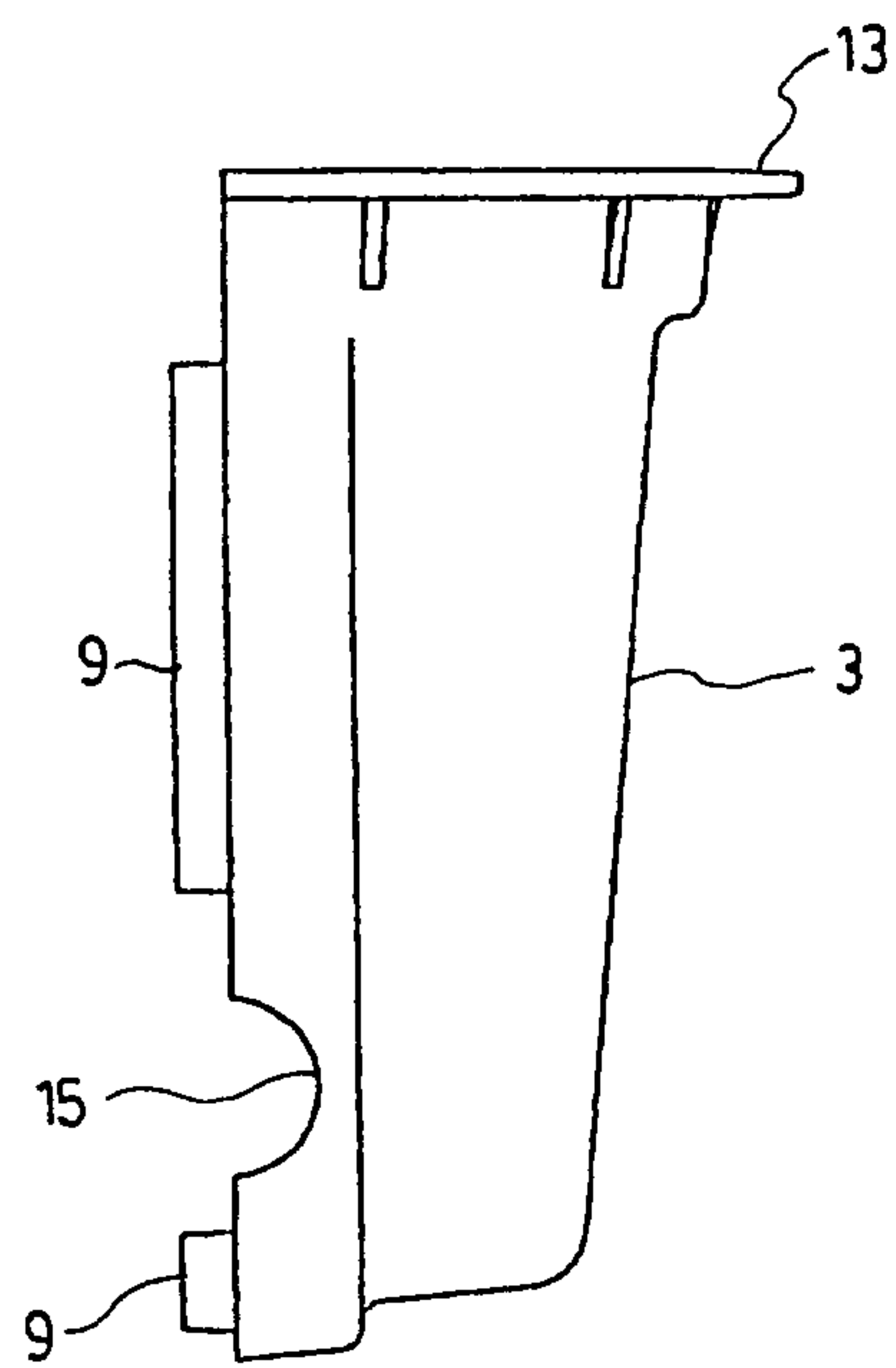


FIG. 10

